

DIAL 2917

HAÏTI - Paysans sans terres et terres sans paysans

Woody Edson Loudior

jeudi 1er mars 2007, mis en ligne par [Dial](#)

Ce texte de Woody Edson Loudior, publié par [AlterPresse](#) le 31 janvier 2007 dresse un rapide tableau du problème de la terre en Haïti.

« Actuellement, autour de 600 000 paysans en Haïti n'ont pas accès à la terre, et pourtant il y a de vastes champs abandonnés (sans paysans) un peu partout dans le pays, par exemple dans le Plateau central, le Nord... », a fait remarquer l'ingénieur agronome Jean André Victor dans une conférence prononcée le 30 janvier à Marigot (sud-est) dans le cadre d'un séminaire organisé par la Plateforme d'Agroécologie de Développement Durable (PADED).

Le fait de ne disposer d'aucune parcelle ou d'avoir des exploitations agricoles, de tailles insuffisantes pour devenir économiquement rentables, constitue l'un des problèmes majeurs des paysans haïtiens, avance ce professeur universitaire.

Décrivant la situation difficile de beaucoup de paysans, qui détiennent et occupent des parcelles et exploitations agricoles de manière « illégale » ou bien sans être munis de titres de propriété dûment enregistrés, Victor évoque une situation d'insécurité foncière, caractérisée par la peur ou l'inquiétude constante pour les paysans de perdre leurs parcelles à n'importe quel moment.

De l'indépendance d'Haïti en 1804 à aujourd'hui, les paysans ne sont pas restés les bras croisés. Ils ont résisté en organisant des révoltes, des insurrections et même des luttes armées, en dépit des échecs essuyés tout au cours de leur mouvement.

La résistance paysanne s'est aussi manifestée sur les plans technique et social : modification de leurs pratiques agricoles (par la diminution des jachères ou temps de repos de la terre, par exemple) pour faire produire au maximum leurs petites parcelles ; extension des frontières agricoles, ce qui tend malheureusement à faire diminuer et à détruire la forêt, déplore Jean André Victor.

Par ailleurs, dans le cadre de leur résistance sociale au cours de l'histoire du pays, les paysans haïtiens ont noué des alliances avec des propriétaires urbains, chez qui ont été placés en domesticité leurs enfants. Les paysans ont également émigré vers les grandes villes du pays ou ailleurs, notamment en République dominicaine.

Le conférencier du 30 janvier 2007 associe la double problématique de manque d'accès à la terre et d'insécurité foncière, aux modes d'acquisition de la propriété définis par la législation - en ce sens, génératrice de confusion, inappliquée et inapplicable -, aux origines des titres de propriété - dont l'enregistrement, fait par différentes institutions publiques, est de plus en plus entaché d'irrégularités - et à la faiblesse de gestion publique.

Dans ce contexte, force est de constater une incohérence de l'administration agraire, marquée par le morcellement des pouvoirs et des attributions des institutions impliquées dans la question agraire.

« Ce morcellement n'a fait que créer des conflits et des blocages au sein de ces institutions », souligne l'ingénieur-agronome.

Par exemple, l'aménagement du territoire dépend du ministère de la planification et de la coopération externe, tandis que les aires protégées sont sous la tutelle du ministère de l'environnement. Le ministère de l'agriculture s'occupe de la réforme agraire, alors que le ministère de la justice se charge de la justice agraire.

Les terres domaniales - appartenant à l'État - sont gérées par le ministère de l'économie et des finances à travers la Direction générale des impôts, tandis que le cadastre des terres est du ressort du ministère des travaux publics, transports et communications, par l'intermédiaire de l'Office national du cadastre.

La terre, le capital, le travail et l'administration sont parmi les pistes de solution à envisager pour améliorer la production, suggère Jean André Victor.

Sur le plan de la terre, il propose de procéder à l'aménagement du territoire en vue de définir les espaces rural et urbain, la manière de les gérer ainsi que l'occupation des sols.

Au niveau du capital, il est nécessaire de créer une banque de crédit centrée sur l'agriculture, pour prêter de l'argent à de jeunes agriculteurs et à des petits paysans, afin qu'ils puissent s'acheter des parcelles de terre, sans leur exiger des garanties qu'ils ne sont pas capables de donner.

Du point de vue administratif, tout en mettant l'accent sur la promotion de la mécanisation - substituant les outils traditionnels à d'autres plus modernes - et la motorisation - qui suppose aussi des compétences et capacités mécaniques - du travail agricole, il faudrait mieux coordonner les institutions agraires, fixer des limites de taille pour les exploitations - en déterminant le minimum d'hectares en moyenne dont une famille paysanne a besoin pour vivre décemment - et délivrer des titres de propriété inattaquables.

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2917.

- Source (français) : [AlterPresse](#), 31 janvier 2007.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source ([AlterPresse](#)) et l'adresse internet de l'article.